

---

**7.2. RÈGLEMENT 77-109 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LA RÉVISION DE CERTAINS USAGES COMMERCIAUX PERMIS DANS LES ZONES NUMÉROS 407 ET 408 ET L'AUTORISATION DE L'USAGE « DÉPÔT DE PRODUITS PÉTROLIERS » DANS LA ZONE NUMÉRO 210 – ARRÊT DES PROCÉDURES**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné le 3 décembre 2024 pour le règlement numéro 77-109 modifiant le règlement de zonage concernant la révision de certains usages commerciaux permis dans les zones numéros 407 et 408 et l'autorisation de l'usage « dépôt de produits pétroliers » dans la zone numéro 210;

CONSIDÉRANT qu'après l'évaluation du dossier, le conseil choisit de conserver la réglementation en vigueur;

En conséquence, il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu :

D'arrêter les procédures de modification du règlement de zonage concernant la révision de certains usages commerciaux permis dans les zones numéros 407 et 408 et l'autorisation de l'usage « dépôt de produits pétroliers » dans la zone numéro 210.